

PARUTION DU RAPPORT PLAIDOYER SNC 2023 « LA PRIVATION DURABLE D'EMPLOI STABLE : COMMENT EN SORTIR ? »

Alors que les députés examinent le projet de loi pour le Plein emploi, SNC met en lumière, dans son 7^{ème} *rapport sur l'emploi et le chômage*, les facteurs expliquant la privation durable d'emploi à partir de quinze monographies. En effet, la baisse actuelle du chômage ne profite pas à une catégorie de personnes qui, malgré leurs efforts, restent au chômage ou demeurent travailleurs précaires. Cette population en privation durable d'emploi stable, mal connue statistiquement, ne trouve pas de réponse adaptée dans les politiques publiques actuelles. Pourtant, l'objectif de plein-emploi fixé par le gouvernement ne pourra être atteint sans parvenir à améliorer leur situation. C'est pourquoi, SNC formule plusieurs propositions pour rendre possible l'accès à l'emploi stable de celles et ceux qui en sont durablement privés.

La privation durable d'emploi stable couvre de multiples situations et concerne plusieurs millions de personnes en France

Aucune statistique officielle ne dénombre précisément les personnes privées durablement d'emploi stable. Cet ensemble disparate comprend : les personnes répertoriées comme étant affectées par un chômage qui se prolonge¹, celles figurant dans le halo autour du chômage², mais aussi des actifs en emploi précaire tels que ceux en contrat à durée déterminée de courte durée³, les personnes en intérim⁴ (87% des contrats de travail intérimaire sont d'une durée inférieure à un mois), ou en sous-emploi, c'est-à-dire celles ayant un emploi à temps partiel, mais qui souhaitent travailler davantage ou qui subissent une baisse de leur durée habituelle de travail⁵. Si cette énumération ne saurait suffire à appréhender la privation durable d'emploi stable, elle en fait émerger son importance.

Les causes de l'éloignement durable de l'emploi stable sont diverses et interagissent de façon systémique et cumulative

Pour saisir plus concrètement le phénomène, SNC a étudié les situations de personnes durablement privées d'emploi accompagnées par l'association. Il ressort de ce travail d'observation que la variété des causes de la privation durable d'emploi stable tient à la fois au marché du travail et aux spécificités des situations auxquelles sont confrontées les personnes. Ces difficultés sont connues : manque de qualification, défaut de mobilité, difficultés d'accès au logement, âge, problèmes de santé... **Leur cumul est le plus souvent à l'origine de cet éloignement durable de l'emploi.**

Lutter contre la privatisation durable d'emploi stable

C'est précisément l'articulation des solutions qu'il conviendrait de mobiliser pour y répondre qui reste inexistante ou inefficace. C'est pourquoi, pour Nathalie Hanet, présidente de Solidarités nouvelles face au chômage : « **le mouvement de création d'emplois enregistré ces derniers mois, ne suffira pas**

¹ Près de 600 000 chômeurs de plus d'un an d'ancienneté à la fin 2022, selon l'INSEE.

² Plus de 1 900 000 personnes à la fin 2022, selon l'INSEE.

³ Sur l'année 2021, l'INSEE en a dénombré 600 000.

⁴ Fin 2022, 761 900 salariés sont titulaires d'un contrat de travail temporaire.

⁵ D'après l'INSEE, pour 2021, en moyenne, près de 1 700 000 salariés sont en sous-emploi, soit 6,4% des emplois

à réduire le noyau dur du chômage et l'objectif de plein-emploi, affiché par le gouvernement, ne pourra être atteint sans prendre en compte la réalité vécue par les personnes privées durablement d'emploi stable. Ni sans apporter des réponses concrètes aux difficultés qu'elles rencontrent ».

Pour lutter efficacement contre la privatisation durable d'emploi stable, SNC formule plusieurs propositions :

- Améliorer la connaissance statistique des personnes durablement privées d'emploi stable ;
- Développer un accompagnement, organisé au niveau local, visant l'identification d'un projet professionnel qui privilégie les caractéristiques et les aspirations de la personne ; pour cela, promouvoir la coopération entre France Travail et les associations impliquées dans l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi ;
- Faire évoluer le regard des recruteurs à l'égard des parcours atypiques et inciter les entreprises à adopter des pratiques plus inclusives ;
- Adopter des mesures spécifiques aux seniors pour permettre leur maintien en emploi ou leur retour à l'emploi ;
- Faciliter l'accès au travail des personnes issues de l'immigration en accordant aux étudiants un droit à occuper une position de salarié, dès l'obtention du diplôme, dès lors qu'il s'agit d'un métier reconnu en tension ;
- Créer un fonds d'urgence, géré par des partenaires associatifs locaux, pour permettre aux bénéficiaires de surmonter des obstacles à l'emploi et les empêcher de sombrer un peu plus dans la précarité.

Ces propositions concrètes ont été élaborées avec les chercheurs d'emploi, en réponse à leurs difficultés, mais aussi avec l'expertise des acteurs de l'emploi. **SNC espère qu'elles seront largement partagées et entendues.**

➤ [Télécharger le 7e Rapport sur l'emploi et le chômage](#)

➤ [Télécharger le dossier de presse](#)

Contact presse

Pauline Simon : 06 59 37 82 81 – pauline.simon@logos-communication.fr

Solidarités nouvelles face au chômage (SNC)

En 2022 : 3900 accompagnements / 2100 bénévoles // 60 % d'issues positives en moyenne sur les 10 dernières années. L'association Solidarités nouvelles face au chômage (SNC), née il y a plus de 35 ans, propose un accompagnement aux personnes au chômage, quels que soient leur parcours et leur situation. Assuré sur l'ensemble du territoire national par des binômes de bénévoles formés, cet accompagnement est gratuit et s'inscrit dans la durée, en fonction des besoins des chercheurs d'emploi. SNC intervient également dans le débat public pour faire connaître à l'opinion et aux décideurs économiques et politiques la réalité vécue par les personnes au chômage. Enfin, SNC soutient la création d'emploi dans des structures de l'économie sociale et solidaire.